

## Rapport financier 2024

### **Les dépenses de l'exercice s'élèvent à 13 765 euros**

Les principales dépenses ont concerné les **activités scientifiques** (rémunération du cabinet Jardins d'Histoire à hauteur de 5 000€) et les **représentations artistiques**, d'une valeur d'environ 10 000€ mais seulement en partie supportées par le Réseau (4 200€ pour le spectacle « les contes de Perrault » +1450€ pour le spectacle « Humour champêtre et poésie de jardin ») en raison d'achats directs ou de contributions des lieux d'accueil.

Le programme de mise en valeur des théâtres de verdure franciliens s'est en effet traduit en 2024 par des travaux d'accompagnement de projets (*restauration du théâtre de verdure de Villeneuve Saint Georges, réhabilitation du théâtre de plein air du parc Georges Valbon à la Courneuve*) mais aussi par six représentations en région francilienne (*Courbevoie, Musée Maurice Denis à Saint Germain en Laye, Clamart, Jardin Shakespeare et parc Henri Sellier au Plessis Robinson*)

Les autres dépenses, outre le règlement du Prix du RESTHEVER 2023 de 1500€, sont liées au **fonctionnement** du RESTHEVER, à hauteur de 1615 euros (notamment assurance pour 142€, frais bancaires 150 €, remboursement de frais 273 €, adhésion à « la semaine du son » 100€, indemnité pour travaux de webmestre 300€, indemnité de stage 300€, sièges en carton 350€)

### **Les recettes correspondantes s'élèvent à 15 500 euros.**

Elles ont été constituées par les **cotisations** : 1 500 euros

Une **participation** à la représentation du spectacle sur les contes de Perrault du département des Hauts de Seine de 2000 euros

La **subvention** de la Région Ile de France (23% du montant de la dépense exposée au titre du programme de mise en valeur des théâtres de verdure franciliens en 2023 et 2024) versée en deux acomptes de 6364 puis 5 636 euros.

### **Le solde de l'exercice s'établit à : 1735 euros**

Compte tenu du report à nouveau, au 31/12/2023 le **compte de l'association s'élève à : 5 910 euros**